



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

ENSAM

École nationale  
supérieure d'architecture  
Montpellier | La Réunion

---

# DOSSIER POUR INSCRIPTION AU JURY FINAL DE HMONP PAR LA COMMISSION VAP

---

A RETOURNER PAR MAIL JUSQU'AU 20 OCTOBRE 2023 :  
TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA DECLARE IRRECEVABLE

## 01-IDENTITE

Nom :

Prénom :

Nom marital :

Sexe : Féminin  Masculin

Adresse complète :

Code postal :

Ville :

Téléphone portable :

Téléphone fixe :

Adresse électronique (en lettres capitales):

Date et lieu de naissance :

Date de l'inscription à la HMONP :

Séminaires théoriques validés : S1  S2  S3  S4  S5  S6

Directeur d'études au moment de votre inscription HMONP :



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ENSAM**

École nationale  
supérieure d'architecture  
Montpellier | La Réunion

## 02 – PARCOURS PROFESSIONNEL

POSITION ACTUELLE

Exercice :      Libéral       Salarié       En recherche d'emploi

Fonction occupée :

Coordonnées de la structure :

Nombre totale d'années d'expériences professionnelles :

ENTREPRISE ET NOM DE L'ARCHITECTE	PERIODE DU CONTRAT (DATES DEBUT ET FIN)	FONCTION EXERCEE	STATUT*

\* Préciser si vous étiez salarié, collaborateur, associé ou sous-traitant

Joindre un certificat de l'employeur, ou toute pièce pouvant justifier la position professionnelle actuelle si vous êtes en libéral.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ENSAM**

École nationale  
supérieure d'architecture  
Montpellier | La Réunion

### 03 – DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je, soussigné(e) : .....

Né(e) le : ..... à .....

Demeurant : .....

.....

.....

Déclare sur l'honneur que les informations transmises dans le présent dossier sont sincères et véritables.

Fait à ..... le : .....

Signature :

*La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou fausses déclarations (article L.441-7 du code pénal). Toute fausse déclaration entraînera par ailleurs l'annulation de la procédure de demande de d'habilitation par la VAE ou l'annulation de la décision d'attribuer l'habilitation.*

## 04 – COMMISSION

La commission de validation des acquis et de l'expérience étudiera votre dossier et vous recevrez un email de convocation pour le 15 novembre 2023. L'entretien (d'une durée maximum de 30 minutes) avec le jury portera notamment sur vos expériences professionnelles.

## RECAPITULATIF DES PIÈCES À JOINDRE

- Attestations d'emplois et contrats de travail
- Curriculum Vitae sur papier libre
- Pour les architectes ayant des expériences professionnelles en tant que travailleur indépendant : contrats de maîtrise d'œuvre faisant apparaître les missions confiées
- Références des agences d'architecture concernées (description, forme juridique...)
- Déclaration sur l'honneur
- Le montant des frais de dossier s'élève à 45 euros, à régler :

Par virement, avec le libellé de virement suivant : « HMONP-Nom/Prénom du candidat » RIB :  
10071 34000 00001003437 71 TPMONTPPELLIER  
IBAN: FR76 1007 1340 0000 0010 0343 771BIC :  
TRPUFRP1  
Titulaire du compte : ENSAM/ARCHI – M. L'AGENT COMPTABLE